



Comité de Défense des  
Intérêts Généraux de Fréjus-Plage  
*Association sans but lucratif (Loi de 1901)*  
*Fondée en 1927*

Siège : Place de la République (à côté de la Poste)

Courriel : [cd.frejus-plage@laposte.net](mailto:cd.frejus-plage@laposte.net)

## Compte rendu de la réunion du 16 avril 2014

La réunion publique du Comité s'est tenue le 16 avril 2014 à 17H 30, place de la République en présence de Madame MILIOTTI, Messieurs BEAUMONT et PIPITONE adjoints au Maire et des habitants du quartier.

Les sujets, à l'ordre du jour, suivants ont été abordés :

### Réseau pluvial

Les riverains du boulevard Victor Hugo et le la rue et place de la République ont les pieds dans l'eau pendant, parfois, une dizaine de jours, lors des fortes pluies. Le réseau pluvial est peut être sous dimensionné dans ce secteur, les avaloirs et/ou les collecteurs encombrés (avaloirs bouchés rue des Micocouliers pendant l'hiver 2014). Une étude de ce problème s'impose avant les pluies d'automne.

### Propreté du quartier

Le nettoyage des rues et des trottoirs laisse souvent à désirer, singulièrement en été où celui-ci n'est plus assuré. Qui est responsable de cet état de fait ? Il faut également signaler un manque de toilettes publiques. En toutes saisons, sur la plage aux abords du chantier naval de Port-Fréjus, la propreté laisse à désirer.

### Sécurité des personnes et des biens

Dans la nuit du 11 au 12 février 2014, une trentaine de voitures ont été « cassées » rues Noël Garnier et Lacaille (jusqu'à Port-Fréjus). Les victimes ont déposé plainte, sans résultat, actuellement. Une quinzaine de jour auparavant le supermarché Casino avait été attaqué.

### Circulation et stationnement

Lors du marché, le dimanche et en saison estivale, on constate un stationnement anarchique de véhicules sur les trottoirs et les zones balisée en jaune. Tout au long de l'année on peut constater la circulation de deux roues (vélos et scooters) sur les trottoirs. Les excès de vitesses (tous véhicules) sont fréquents sur l'axe avenue de Provence, boulevard Victor Hugo et rues Lacaille et de la République. Monsieur BEAUMONT indique que des patrouilles nocturnes de la Police Municipale vont être mis en place, relayées le week-end par la Police Nationale. Pour améliorer le stationnement dans le quartier pourquoi ne pas organiser un systèmes de navettes (dimanches et saison estivale) de la périphérie de Fréjus vers Fréjus-Plage ? On pourrait, également, ouvrir au stationnement le terrain de sport de l'école le dimanche comme cela se pratique en été.



Comité de Défense des  
Intérêts Généraux de Fréjus-Plage  
*Association sans but lucratif (Loi de 1901)*  
*Fondée en 1927*

Siège : Place de la République (à côté de la Poste)

Courriel : [cd.frejus-plage@laposte.net](mailto:cd.frejus-plage@laposte.net)

La rue Hippolyte Fabre est la seule voie Nord-Sud praticable pour les transits d'engins de chantier et transports exceptionnels (y compris les bateaux en direction de Port-Fréjus).

### **Voiries**

Les dernières réalisations importantes ont été : l'aménagement de la zone à 30 km/h devant l'école et la rénovation de la chaussée rue Noël Garnier.

Les racines de pins parasols ou platanes en bordures des voies de circulation dégradent les chaussées et trottoirs (voir rue Roland Garros).

L'impasse Charcot, (voir plan cadastral) face à l'école, est publique jusqu'à la parcelle BI 143 (hôtel l'Oasis), mais le goudronnage n'a été réalisé que sur la moitié de la longueur de cette partie publique. La bonne solution serait que les propriétaires de la partie privée cèdent gracieusement à la Ville l'emprise de la voie qui serait ainsi entretenue.

Le trottoir, rue de Port-Fréjus, dégradé par le chantier de construction de l'immeuble « Villa Romana » Compagnie de Gestion Hôtelière 265 rue de Port-Fréjus doit être remis en état par l'aménageur.

Des résidus de poteaux sciés sur les trottoirs restent proéminents et des regards de visite de réseaux ne sont pas de niveau (voir exemples joints).

### **Le front de mer**

Toujours au sujet de la voirie, l'achèvement de la rénovation du front de mer était annoncé pour 2008 ! Le trottoir Sud, notamment, est dans un état épouvantable (pavés soulevés ou absents, grilles soulevées au pied des arbres...), la chaussée dégradée par endroits (passages piétons).

La base nautique (construite en 1960) a été repeinte, c'est peu eu égard à l'ancienneté et la vétusté de l'installation. Sa reconstruction maintes fois annoncée et étudiée, outre le financement, se heurte à une injonction préfectorale de réduire de moitié l'emprise actuelle sur le domaine public maritime. Un gain de place pourrait être obtenu en instituant la même marge de recul par rapport à la voie que celle imposée aux restaurants de plage.

Ce problème mérite une étude et une concertation approfondies avec les dirigeants de l'école de voile et du club nautique.

### **La qualité des eaux de baignade**

On constate toujours une singularité dans les résultats d'analyse (présence importante d'Echérichia colis), médiocres, au niveau de la plage République. (Source site Internet du Ministère de la Santé).

L'été dernier une pollution généralisée a été mal gérée (des malades ont été recensés).

### **Urbanisme**

Dans le cadre de la révision du PLU, en cours, les habitants demandent que le gabarit soit ramené de 15 m (imposé arbitrairement malgré tous les recours) à 9 m en hauteur



Comité de Défense des  
Intérêts Généraux de Fréjus-Plage  
*Association sans but lucratif (Loi de 1901)*  
*Fondée en 1927*

Siège : Place de la République (à côté de la Poste)

Courriel : [cd.frejus-plage@laposte.net](mailto:cd.frejus-plage@laposte.net)

sur la zone bordant la rue Lacaille. La disposition actuelle revient à rayer de la carte ce quartier.

Concernant le PPRI le Comité avait en temps utile apporté une contribution (ci-jointe). La protection de Fréjus-Plage est, en principe, assurée par le Reyran canalisé dont il faut remarquer que de nombreuses dalles sont fissurées avec le risque de rupture comme en 2011.

Monsieur BEAUMONT assure que des travaux vont être entrepris.

### **Questions apportées par l'assistance**

Une bouche d'incendie est sans capot au niveau de l'immeuble le Paladien.

Des poubelles sont entreposées devant des fenêtres rue Lazès sans que l'on connaisse la localisation exacte.

Il est demandé à quelle fréquence les platanes du boulevard de la Mer sont élagués ?  
Réponse : tous les 3 ans.

L'éternelle question de l'ensablement de l'embouchure de l'Argens (on ne prononce pas le s final) est reposée. Réponse c'est un phénomène propre aux fleuves méditerranéens lié à la faible amplitude des marées. Lors des crues le grau se débouche, c'est la houle de mer qui perturbe l'écoulement des eaux.

Un stationnement prolongé d'une caravane est signalé sur un parking non localisé.

La secrétaire Josette JAUMES